



SYNDICAT CGT TERRITORIAUX DU BEAUVAISIS
5, place Clémenceau 60000 Beauvais
Tel 03.44.15.55.58 - 06.73.70.35.17
Site : cgtterritoriauxbeauvaisis.wordpress.com
Facebook : cgt-territoriauxbeauvaisis

lpns – npjsvp – 01 juillet 2022

Dégel du point d'indice le grand frisson : +3,5% Pour une inflation de 5,8 !

Nous ne cessons de dénoncer une désintégration progressive de notre tissu professionnel et un appauvrissement orchestré de nos compétences.

Agissons ensemble contre la précarité et pour le rôle du secteur culturel

Réaffirmons notre refus de remise en cause de nos acquis, de la privatisation de nos services publics, de la destruction de nos statuts, de la volonté de nous appauvrir, nous précariser !

Depuis l'année 2010, à part un petit frémissement de 0,6 % en 2017, aucune augmentation...

La filière culturelle est la moins rémunérée de toutes les filières.

Nous avons appris un métier. Nous avons accumulé des connaissances. Nous nous sommes spécialisés. Nous avons passé des concours. Nous avons acquis de l'expérience, un savoir-faire.

Nous voulons une offre de qualité. Nous voulons des recrutements de qualité à tous les niveaux, sans arrangements et avec toute la rigueur et l'honnêteté que l'on doit au public.

**Nous faisons vivre la culture.
Nous voulons défendre nos métiers et nos compétences.
Nous ne sommes pas interchangeables et/ou remplaçables par des personnels non qualifiés.**

STOP À LA CASSE DE NOS MÉTIERS.

La Culture **ne peut être une politique résiduelle ou marginale, une politique de « vitrine ».**

Ces politiques de stigmatisation **affectent gravement nos conditions de vie et de travail.**

Nous méritons d'être reconnus pour notre contribution essentielle à la société.

Nous méritons d'être traités avec dignité.

Aussi, le syndicat CGT se bat pour :

- Un service public culturel, à l'écoute des professionnels. La culture ne doit plus être considérée comme un service « administratif ». **On ne sauvera pas la culture à coup de protocoles ou de règlements,**
- **Une augmentation des salaires et des régimes indemnitaires :** tous les agents des autres filières ont un régime indemnitaire supérieur aux agents de la filière culturelle,
- **L'arrêt de la précarisation des emplois culturels,**
- Le versement de la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat » (200 euros) aux enseignants,
- Le versement de la prime d'assiduité, attribuée aux agents Ville, à tous les enseignants CAB.

Pour info : Au niveau national, le point d'indice va être augmenté de 3,5% au 1^{er} juillet. Le point passe donc de 4,68 à 4,84.

*Grâce au travail des syndicats, nous avons obtenu la plus forte augmentation depuis 37 ans !!!
Ce n'est pas suffisant, alors continuons à nous battre.*